

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

NELOW PHOTOGRAPHY – ÉLODIE MAIRE

Dernière mise à jour : août 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après « CGV », régissent les relations contractuelles entre :

Élodie MAIRE – Nelow Photography

Photographe professionnelle

24 rue Principale – 57420 Vulmont

SIREN : 532 201 563

Téléphone : 06 51 60 44 99

E-mail : nelow@hotmail.fr

ci-après désignée « la Photographe »,

et toute personne physique ou morale réservant une prestation ou commandant un produit auprès de Nelow Photography, ci-après désignée « le Client ».

La Photographe se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation ou de la commande.

Toute réservation, signature d'un contrat, acceptation d'un devis ou commande implique que le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

Article 1 – Objet et champ d'application

Nelow Photography propose notamment des prestations photographiques de grossesse, nouveau-né, bébé, enfant, famille, couple, portrait, animaux, photographie d'iris, mini-sessions thématiques, reportages événementiels ainsi que certaines prestations destinées aux professionnels.

Les séances peuvent être réalisées au studio de Nelow Photography, en extérieur ou dans tout autre lieu convenu entre les parties.

Les présentes CGV s'appliquent également à la vente de photographies numériques et de produits photographiques : tirages, albums, tableaux, supports muraux et autres produits personnalisés.

Les informations et photographies figurant sur le site internet, les réseaux sociaux, brochures, plaquettes ou supports publicitaires de Nelow Photography ont une vocation informative et illustrative.

Les conditions particulières figurant dans le contrat, le devis ou le bon de commande complètent les présentes CGV.

Article 2 – Réservation d'une

prestation

La réservation peut notamment être effectuée par e-mail, téléphone ou par l'intermédiaire de la plateforme Fotostudio.

Une date de séance ou de prestation n'est considérée comme définitivement réservée qu'après :

- validation de la prestation ;
- signature du contrat lorsque celui-ci est requis ;
- acceptation des présentes CGV ;
- et règlement de la somme demandée à la réservation.

Selon la prestation choisie, cette somme correspond soit aux **frais de séance**, soit à un **acompte de 30 % du montant de la prestation**.

Tant que les éléments nécessaires à la réservation n'ont pas été reçus, la Photographe reste libre de proposer la date à un autre Client.

Une date simplement proposée ou évoquée avec le Client n'est donc pas considérée comme réservée.

Article 3 – Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux communiqués au Client au moment de la réservation ou de la commande.

Les prix sont indiqués toutes taxes comprises (TTC) pour les Clients consommateurs.

Une modification ultérieure des tarifs de Nelow Photography n'affecte pas une prestation déjà réservée dans les conditions prévues au moment de sa réservation.

Les tarifs des photographies et produits supplémentaires sont ceux communiqués au Client pour la prestation concernée.

Des frais supplémentaires peuvent notamment être appliqués pour les déplacements, demandes particulières, prestations supplémentaires, hébergements ou livraisons. Le Client en est informé avant engagement.

Les devis sont valables pendant la durée qui y est indiquée ou, à défaut, pendant 30 jours.

Article 4 – Modalités de paiement

4.1 – Prestations avec frais de séance

Les séances photographiques classiques peuvent fonctionner selon un système de **frais de séance**, dont le montant est indiqué au Client avant la réservation.

Ces frais sont réglés au moment de la réservation.

Ils correspondent notamment à la réservation de la date et à la réalisation de l'expérience photographique.

Selon l'offre choisie, ils peuvent comprendre :

- les échanges et conseils préparatoires ;

- la préparation administrative ;
- la préparation du studio ou du lieu de prise de vue ;
- la mise à disposition éventuelle de tenues et accessoires ;
- le temps de prise de vue ;
- le tri et la préparation des images ;
- le rendez-vous de visionnage ;
- ainsi que le ou les produits expressément mentionnés dans l'offre.

Sauf mention contraire, les frais de séance n'incluent pas l'ensemble des photographies réalisées pendant la séance.

Les photographies numériques, tirages, albums, tableaux et autres produits non expressément inclus sont choisis et commandés séparément.

4.2 – Prestations avec acompte de 30 %

Pour certaines prestations, notamment :

- les mini-sessions de Noël ;
- les mini-sessions Fête des Mères ;
- les prestations de photographie d'iris ;
- les reportages photographiques ;

un **acompte de 30 % du montant de la prestation** est demandé lors de la réservation.

Le versement de cet acompte confirme définitivement la réservation et engage les deux parties.

Le solde est réglé selon les modalités et à la date indiquées dans le contrat, le devis, le bon de commande ou les informations relatives à la prestation.

La livraison définitive des photographies ou produits est conditionnée au règlement intégral des sommes dues.

Article 5 – Rendez-vous de visionnage et commande des photographies

Pour les séances fonctionnant avec un rendez-vous de visionnage, Nelow Photography effectue après la prise de vue un premier travail de tri et de préparation des photographies.

Un rendez-vous est ensuite organisé afin que le Client découvre ses images et choisisse les photographies et produits qu'il souhaite acquérir.

Sauf offre particulière, **aucune galerie complète de photographies finalisées n'est incluse dans les seuls frais de séance.**

Le Client choisit librement les photographies et produits qu'il souhaite commander parmi les images présentées, sous réserve des éventuelles conditions particulières de l'offre choisie.

Toute commande validée est ferme.

Les produits et photographies commandés sont réglés lors de la commande, sauf accord écrit contraire.

Article 6 – Annulation, avoir et report à l'initiative du Client

Toute annulation ou demande de report doit être communiquée à Nelow Photography dans les meilleurs délais, de préférence par écrit.

6.1 – Annulation d'une prestation avec acompte

En cas d'annulation à l'initiative du Client d'une prestation ayant fait l'objet d'un acompte de 30 %, l'acompte versé **n'est pas remboursé**, sauf lorsque les dispositions légales applicables imposent son remboursement.

La somme versée est transformée en **avoir valable pendant 6 mois à compter de la date d'annulation**.

Cet avoir pourra être utilisé pour une nouvelle prestation auprès de Nelow Photography, sous réserve des disponibilités de la Photographe et des conditions particulières de la nouvelle prestation.

L'avoir n'est pas échangeable contre de l'argent.

Si le montant de la nouvelle prestation est supérieur à celui de l'avoir, le Client devra régler la différence.

Passé le délai de 6 mois, l'avoir sera considéré comme expiré et ne pourra plus être utilisé.

6.2 – Annulation d'une prestation avec frais de séance

En cas d'annulation à l'initiative du Client d'une prestation ayant donné lieu au règlement de frais de séance, ces derniers **ne sont pas remboursés**, sauf lorsque les dispositions légales applicables imposent leur remboursement.

Ils sont transformés en **avoir valable pendant 6 mois à compter de la date d'annulation**.

Cet avoir pourra être utilisé pour une nouvelle prestation auprès de Nelow Photography, sous réserve des disponibilités de la Photographe.

L'avoir n'est pas échangeable contre de l'argent.

Si le montant de la nouvelle prestation est supérieur au montant de l'avoir, le Client devra régler la différence.

Passé le délai de 6 mois, l'avoir sera considéré comme expiré et ne pourra plus être utilisé.

6.3 – Report

Lorsqu'un report est accepté, la nouvelle date est fixée selon les disponibilités de Nelow Photography.

Les prestations saisonnières ou organisées sur une période déterminée, notamment les mini-sessions de Noël et de Fête des Mères, ne peuvent pas nécessairement être reportées sur une autre date ou en dehors de la période prévue.

Article 7 – Retard

Le Client s'engage à respecter l'heure fixée pour sa prestation.

Tout retard pourra être déduit du temps initialement prévu afin de ne pas perturber les rendez-vous suivants.

Au-delà de **30 minutes de retard**, sans accord préalable de la Photographe, la séance pourra être considérée comme annulée du fait du Client.

Les sommes déjà versées seront alors soumises aux conditions d'annulation prévues à l'article 6.

Article 8 – Réalisation de la prestation et choix artistique

Le Client reconnaît avoir pris connaissance du travail, du style et de l'univers artistique de Nelow Photography avant sa réservation.

La Photographe conserve la maîtrise artistique de la prestation, notamment concernant :

- les poses ;
- le cadrage ;
- la lumière ;
- les décors ;
- les fonds ;
- les accessoires ;
- la sélection des photographies ;
- la colorimétrie ;
- le traitement des images.

Nelow Photography met en œuvre son savoir-faire professionnel afin d'obtenir le meilleur résultat possible.

Le Client reconnaît toutefois que chaque séance est unique et dépend notamment des personnes photographiées, de leur morphologie, du comportement des enfants ou animaux, du lieu, de la lumière et des conditions météorologiques.

La Photographe ne garantit donc pas la reproduction à l'identique d'une photographie ou d'une ambiance vue précédemment sur son site, ses réseaux sociaux ou tout autre support.

Article 9 – Séances grossesse

Pour certaines séances grossesse, Nelow Photography met à disposition un dressing maternité comprenant différentes robes, bodys, tissus ou accessoires.

La Photographe conseille le Client dans le choix des tenues, accessoires, fonds et décors afin d'obtenir un résultat cohérent avec son univers photographique.

La disponibilité d'une tenue ou d'un accessoire précis ne peut être garantie.

Article 10 – Séances nouveau-né et bébé

Les séances nouveau-né sont idéalement réalisées durant les premiers jours de vie. Elles peuvent toutefois être adaptées lorsque le bébé est plus âgé.

Le déroulement de la séance dépend du rythme, du sommeil, de l'alimentation et du comportement du bébé.

La sécurité et le bien-être de l'enfant priment toujours sur la réalisation d'une photographie.

Aucune pose ne sera forcée.

La Photographe ne peut donc garantir le sommeil du bébé, une pose précise ou un nombre déterminé de mises en scène.

Les parents ou représentants légaux restent responsables de leur enfant pendant toute la durée de la séance.

Article 11 – Enfants

Les enfants présents au studio ou sur le lieu de séance restent sous la responsabilité de leurs parents ou représentants légaux.

Les accompagnants doivent veiller à leur sécurité ainsi qu'au respect des locaux, du matériel, des accessoires et des décors.

La Photographe ne pourra être tenue responsable d'un accident résultant d'un défaut de surveillance par les personnes responsables de l'enfant.

Toute détérioration causée au matériel ou aux locaux pourra donner lieu à une demande d'indemnisation correspondant au préjudice effectivement subi.

Article 12 – Animaux

Le propriétaire ou gardien reste responsable de son animal pendant toute la durée de la séance.

Il doit informer préalablement Nelow Photography de tout comportement susceptible de présenter un risque pour les personnes, les autres animaux ou le matériel : agressivité, peur importante, réactivité, risque de fuite ou toute autre particularité pertinente.

La Photographe adapte la séance au comportement et au bien-être de l'animal.

Elle ne peut garantir une pose, une expression ou une photographie particulière lorsque le comportement de l'animal ne le permet pas.

Le Client reste responsable des dommages causés par son animal conformément à la législation applicable.

Article 13 – Photographie d'iris

La photographie d'iris nécessite une prise de vue rapprochée.

Le résultat dépend notamment de la couleur, de la structure et des particularités naturelles de chaque iris.

Pour les animaux, plusieurs prises de vue peuvent être nécessaires en fonction de leur comportement.

La Photographe pourra interrompre ou adapter la séance si le comportement ou le bien-être de l'animal ne permet pas de poursuivre dans de bonnes conditions.

Le rendu final constitue une interprétation photographique et artistique de l'iris et peut différer légèrement de son apparence à l'œil nu.

Article 14 – Séances en extérieur et conditions météorologiques

Les séances réalisées en extérieur sont dépendantes des conditions météorologiques et de lumière.

En cas de pluie importante, orage, tempête, vent dangereux, canicule, froid extrême ou toute autre condition susceptible de compromettre la sécurité des participants ou la qualité de la prestation, Nelow Photography pourra décider de reporter la séance.

Un tel report ne constitue pas une annulation et ne donne pas lieu à remboursement.

La nouvelle date sera fixée selon les disponibilités des parties.

Article 15 – Post-traitement et fichiers bruts

Le post-traitement constitue une partie intégrante du travail et de l'univers artistique de Nelow Photography.

La sélection des images remises ou présentées au Client est effectuée exclusivement par la Photographe.

Les fichiers RAW, photographies brutes, photographies non sélectionnées, doublons, tests ou fichiers de travail ne sont jamais remis au Client.

Les demandes de retouches supplémentaires ou particulières pourront être acceptées ou refusées par la Photographe.

Lorsqu'elles nécessitent un travail supplémentaire important, elles pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire dont le Client sera informé avant réalisation.

Le Client s'engage à ne pas modifier les photographies livrées d'une manière portant atteinte à l'œuvre de la Photographe, notamment par l'application de filtres ou une modification importante de la colorimétrie.

Article 16 – Produits photographiques

Les tirages, albums, tableaux et autres supports sont fabriqués à partir des photographies sélectionnées par le Client.

Le Client est invité à vérifier attentivement sa sélection avant validation.

Une fois la commande transmise au laboratoire ou au fabricant, sa modification ou son annulation peut ne plus être possible.

De légères différences de couleurs, luminosité, cadrage ou rendu peuvent exister entre un affichage sur écran et un produit imprimé en raison des caractéristiques propres aux supports et procédés d'impression.

En cas de produit reçu endommagé, présentant un défaut ou ne correspondant pas à la commande, le Client doit en informer Nelow Photography dans les meilleurs délais et fournir, si nécessaire, des photographies permettant de constater le problème.

Nelow Photography effectuera les démarches nécessaires auprès de son fournisseur et appliquera les garanties légales applicables.

Article 17 – Délais de livraison

Nelow Photography met tout en œuvre pour livrer les photographies et produits dans les meilleurs délais.

Sauf délai particulier annoncé au Client, les délais communiqués sont indicatifs et peuvent varier selon la période de l'année, le volume de travail, le type de prestation, le travail de retouche et les délais des laboratoires ou fabricants.

Le Client sera informé lorsqu'un retard important connu de la Photographe affecte sa commande.

Article 18 – Livraison des fichiers numériques

Lorsque des photographies numériques sont incluses dans une offre ou commandées séparément, elles sont généralement remises au format JPEG par téléchargement ou par l'intermédiaire d'une galerie privée.

Les fichiers RAW et autres fichiers de travail ne sont jamais remis.

Le Client est responsable de la sauvegarde des photographies numériques après leur livraison.

Il est fortement recommandé d'en conserver plusieurs copies sur différents supports.

Article 19 – Conservation des photographies

Les photographies non commandées ou non sélectionnées sont conservées par Nelow Photography pendant une durée maximale de **6 mois à compter de la séance ou du rendez-vous de visionnage**.

Au-delà de cette période, leur conservation n'est plus garantie et elles pourront être définitivement supprimées.

Le Client ne pourra exiger la récupération d'une photographie supprimée après expiration de cette période.

Après livraison des photographies numériques, leur sauvegarde relève de la responsabilité du Client.

Nelow Photography ne garantit pas leur conservation permanente.

Article 20 – Cartes cadeaux

Les cartes cadeaux Nelow Photography sont utilisables pendant la durée de validité indiquée lors de leur achat.

Le bénéficiaire doit prendre contact avec Nelow Photography suffisamment tôt afin d'organiser la prestation avant l'expiration de la carte cadeau.

La réservation reste soumise aux disponibilités de la Photographe.

Une carte cadeau ne garantit donc pas la disponibilité d'une date précise.

Sauf disposition légale contraire, elle n'est pas échangeable contre des espèces.

Les conditions particulières communiquées au moment de son achat complètent les présentes CGV.

Article 21 – Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées par Nelow Photography sont protégées par le Code de la propriété intellectuelle.

La remise ou l'achat de photographies, y compris sous forme de fichiers numériques, ne transfère pas au Client les droits d'auteur de la Photographe.

Pour les prestations destinées aux particuliers, les photographies acquises sont destinées à un usage privé et familial, sauf accord écrit contraire.

Le Client peut les partager sur ses réseaux sociaux dans le cadre d'un usage personnel.

Toute utilisation commerciale, publicitaire, éditoriale, promotionnelle ou professionnelle nécessite l'accord préalable écrit de Nelow Photography et peut nécessiter une cession de droits spécifique.

Article 22 – Droit à l'image

Le droit du Client de recevoir les photographies qu'il a commandées est indépendant du droit de Nelow Photography de les utiliser pour sa communication.

L'utilisation par Nelow Photography de photographies sur lesquelles le Client est reconnaissable est soumise à l'autorisation de droit à l'image recueillie dans les conditions applicables.

Le Client peut accepter ou refuser l'utilisation de ses photographies à des fins de présentation et de promotion du travail de Nelow Photography, notamment sur son site internet, ses réseaux sociaux, ses supports imprimés, lors d'expositions ou dans son portfolio.

Le refus d'autoriser la publication n'a aucune incidence sur la prestation fournie au Client.

Pour les mineurs, les autorisations nécessaires sont recueillies auprès de leurs représentants légaux conformément aux règles applicables.

Article 23 – Responsabilité et comportement pendant la séance

Le Client s'engage à respecter les consignes de la Photographe ainsi que les locaux, décors, tenues, accessoires et matériels mis à sa disposition.

Les accompagnants doivent également respecter ces consignes.

La prise de photographies ou de vidéos par le Client ou ses accompagnants pendant la séance peut être interdite lorsqu'elle perturbe le travail de la Photographe ou le bon déroulement de la prestation.

La Photographe pourra interrompre une séance en cas de comportement dangereux, violent, irrespectueux ou susceptible de mettre en danger une personne, un animal ou le matériel.

Article 24 – Force majeure, maladie et impossibilité d'exécution

En cas de maladie, accident, événement familial grave, force majeure ou circonstance indépendante de sa volonté empêchant Nelow Photography d'assurer la prestation, le Client en sera informé dans les meilleurs délais.

Une nouvelle date sera proposée lorsque cela est possible.

Si la prestation ne peut définitivement pas être réalisée et qu'aucun report acceptable ne peut être convenu, les sommes correspondant à la prestation non exécutée seront remboursées conformément aux dispositions légales applicables.

La responsabilité de Nelow Photography ne pourra être engagée lorsque l'inexécution résulte d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure au sens de la législation française.

Article 25 – Incident technique ou perte des photographies

Nelow Photography utilise du matériel professionnel et met en œuvre des précautions raisonnables afin de limiter les risques de panne, perte ou détérioration des photographies.

En cas d'incident technique exceptionnel rendant impossible la livraison des photographies, une nouvelle séance pourra être proposée lorsque la nature de la prestation le permet.

Lorsque la prestation ne peut pas être reproduite, la situation sera traitée conformément aux dispositions légales applicables.

Aucune disposition des présentes CGV ne peut avoir pour effet d'exclure ou de limiter une responsabilité lorsque la loi interdit une telle exclusion ou limitation.

Article 26 – Droit de rétractation

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement, le Client consommateur bénéficie du droit de rétractation prévu par le Code de la consommation lorsqu'il est applicable.

Le délai légal de rétractation est en principe de **14 jours** à compter de la conclusion du contrat pour une prestation de services.

Certaines prestations et certains produits peuvent cependant être exclus du droit de rétractation dans les cas prévus par la législation, notamment certains biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Lorsque le Client demande expressément que l'exécution de la prestation commence avant l'expiration du délai légal de rétractation, les dispositions légales relatives à l'exécution anticipée du contrat s'appliquent.

Lorsque le droit de rétractation est applicable, le Client peut l'exercer au moyen du formulaire légal mis à sa disposition ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Article 27 – Données personnelles

Les données personnelles collectées par Nelow Photography sont utilisées pour les besoins de la relation avec le Client et notamment afin de :

- répondre aux demandes ;
- préparer et organiser les séances ;
- établir les contrats, devis et factures ;
- gérer les réservations et paiements ;
- assurer le suivi des commandes ;
- livrer les photographies et produits ;
- respecter les obligations administratives, comptables et légales.

Certaines données peuvent être traitées par des prestataires nécessaires à la réalisation de ces opérations, notamment les outils de gestion Client, prestataires de paiement, hébergeurs, galeries photographiques, laboratoires et fabricants.

Nelow Photography ne vend pas les données personnelles de ses Clients.

Les données sont conservées pendant une durée adaptée à leur finalité et aux obligations légales applicables.

Le Client bénéficie des droits prévus par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et peut contacter Nelow Photography afin de les exercer.

Article 28 – Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation ou à un produit doit être adressée à :

Nelow Photography – Élodie Maire

24 rue Principale
57420 Vulmont
E-mail : nelow@hotmail.fr

La Photographe et le Client s'efforceront dans un premier temps de rechercher une solution amiable.

Article 29 – Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation relatives au règlement amiable des litiges, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à Nelow Photography.

Avant de saisir le médiateur, le Client doit avoir préalablement adressé une réclamation écrite à Nelow Photography afin de tenter de résoudre directement le litige.

À défaut de résolution amiable, le Client peut saisir le médiateur de la consommation dont relève Nelow Photography :

C&C-médiation – Médiateur de la consommation

Médiateur : M. Dominique COULON

37 rue des Chênes
25480 Miserey-Salines

La demande de médiation peut également être déposée sur le site :

cc-mediateurconso-bfc.fr

Le recours à la médiation est gratuit pour le Client consommateur.

Article 30 – Droit applicable et litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de difficulté relative à la formation, l'interprétation ou l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.

Le Client consommateur peut notamment recourir au dispositif de médiation mentionné à l'article 29.

À défaut de résolution amiable, le litige pourra être porté devant la juridiction compétente conformément aux règles légales applicables.

Aucune disposition des présentes CGV ne peut priver un Client consommateur des droits impératifs dont il bénéficie en vertu de la législation applicable.

Article 31 – Acceptation des Conditions Générales de Vente

La réservation d'une prestation, la signature d'un contrat, l'acceptation d'un devis ou la validation d'une commande

implique que le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter.

Les conditions particulières figurant sur un contrat, un devis, un bon de commande ou une offre spécifique peuvent compléter les présentes CGV.

En cas de contradiction, les conditions particulières expressément acceptées par les parties prévalent pour la prestation concernée.